



**On ne lâche rien...
et on continue les 22, 23 et 24 janvier jusqu'à la victoire !**

Nous vivons une période historique de mobilisation sociale et cruciale pour l'avenir de nos retraites, de notre Sécurité sociale, de notre protection sociale.

Le mouvement, porté à bout de bras par nos camarades de la SNCF, de la RATP et de l'Energie, a été rejoint par d'autres secteurs, Education Nationale, Santé, Chimie, Ports et Docks, Avocats... et des centaines d'entreprises du secteur privé.

Dans nos organismes, nous avons encore de la marge pour être à la hauteur de l'enjeu revendicatif qui nous fait face. Il faut aller encore plus loin pour gagner le retrait.

Pourtant, le projet de réforme maintenant dévoilé, il s'avère évident que l'ensemble de la protection sociale est impacté, notamment par son article 50, qui prévoit la disparation de la CNAV, des CARSAT, de l'AGIRC ARRCO et préfigure l'explosion de la Sécurité sociale.

Celui-ci confirme également l'ensemble des attaques que nous avons prévues par ailleurs : baisse des pensions, fin des solidarités, l'âge d'équilibre... L'ouverture à la capitalisation y est facilitée et encouragée.

Ainsi, nous devons insister sur la nécessité d'élargir le mouvement par des assemblées générales dans tous nos organismes. Pas un organisme sans préavis ou sans appel à la grève...

Le caractère néfaste de ce projet de loi oblige à nous rendre disponibles pour convaincre les personnels de rejoindre le mouvement et de participer à l'ensemble des initiatives dans les territoires.

De plus, pendant cette période de mobilisation, du local jusqu'au national, nous nous devons d'être présents dans la rue et donc, aucune réunion d'instance syndicale, CSE ou autre ne doit se tenir.

Nous appelons les syndicats à prendre toutes les initiatives possibles afin de rendre visible et concrète la mobilisation dans nos secteurs professionnels.

Multiplions les actions sur tout le territoire en lien avec les Unions départementales et locales dans nos organismes. Il ne faut rien s'interdire...

La victoire dépend de l'élargissement de la mobilisation et des luttes !

Continuons de porter nos revendications pour la défense, l'amélioration de nos régimes de retraites et le 100 % Sécu.

L'argent pour le financement de notre protection sociale existe. Il suffit d'aller le chercher pour une meilleure redistribution des richesses : fin des exonérations de cotisations sociales, augmentation générale des salaires, égalité Femmes-Hommes...

Il nous faut poursuivre et renforcer la grève, y compris reconductible là où les salariés le décident. C'est le moment de montrer notre détermination pour gagner le retrait du projet...

Tous ensemble dans la lutte et l'action pour le progrès social !

Ainsi, la CEF appelle à des actions de grève, de convergences interprofessionnelles sur tout le territoire, les 22 et 23 janvier.

Elle appelle également à faire du vendredi 24 janvier, date du conseil des ministres qui devrait examiner le projet de loi, une journée MASSIVE de grève et de manifestation.

La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat !

Montreuil, le 15.01.2020